

Réf: Dossier N° 054274

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « PROGISTACK »

Siège social Abidjan, Marcory, Zone 4C, Lot 00, Ilot 00

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 30/06/2021 reçus par Me FATOUMATE KONATE TOURE-B, NOTAIRE, et enregistrés au CEPICI le 02/08/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PROGISTACK »

Objet : Transformation digitale, Développement de logiciels, Sécurité informatique, Prestations de services dans le domaine informatique.

Et plus généralement, la réalisation ou la promotion de toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Marcory, Zone 4C, Lot 00, Ilot 00

Dirigeant(s) : M MATAR JAD (COGÉRANT), M FAWAZ Abbas Mohamad (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-05216 du 22/11/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°35544/GTCA/RC/2021 du 22/11/2021



Pour Avis

Le CEPICI